



**Association pour la Sauvegarde
du Patrimoine Grauliérois**

30, route des Barrières 19700 LAGRAULIERE

Procès-verbal de l'assemblée générale du 10 février 2018

L'assemblée générale de l'Association pour la Sauvegarde du Patrimoine Grauliérois s'est tenue le samedi 10 février 2018 à 20h 30, dans la salle communale mise à la disposition par la municipalité.

Sont présents : Mmes Chatenet, Endean, Farges, Laurent, Rouanne et MM. Brunie, Endean, Delhommeau,.

Sont excusés : MM. Charpentier et Daubec.

L'assemblée générale désigne Jean-Jacques Brunie en qualité de président de séance et Yvette Farges en qualité de secrétaire de séance.

Election du bureau

L'assemblée générale reconduit à l'unanimité les membres du bureau sortants :

- Président : Jean-Jacques Brunie, architecte, 30 route des Barrières, 19700 Lagraulière
- Vice-Président : Jacques Delhommeau, retraité, 3, clos de la Croix rouge 19700 Lagraulière
- Trésorier : Fabrice Daubec, employé territorial, La Montagne, 19700 Lagraulière
- Secrétaire : Yvette Farges, retraitée, La Montagne, 19700 Lagraulière

Les membres du conseil ainsi désignés acceptent leurs fonctions pour une année.

L'association compte vingt membres.

Rapport sur l'exercice clos 2017

Le trésorier dresse le bilan financier de l'exercice écoulé :

RECETTES	DEPENSES
<u>Solde au 1^{er} janvier 2016</u> : 163,70 €	Expression Numérik : 329,28 € (impression sur bâche)
<u>Subventions</u> :	
- Mairie de Lagraulière : 100,00 €	
<u>Adhésions</u> : 180,00 €	
TOTAL : 443,70 €	TOTAL : 329,28 €

Soit un solde positif de 114,42 €

Livret A au 31 décembre 2017 ; 10,41 €

1^{ère} délibération :

L'assemblée approuve les comptes et décide de renouveler les cotisations, maintenues à 20 € pour le nouvel exercice.

Bilan des activités de l'année 2017

Le président de séance rapporte les activités de l'année écoulée :

Administratif et financier :

- Une subvention de 100,00 € a été accordée par la Municipalité
- Le dossier de demande de subvention auprès du Conseil Départemental a pu être déposé en temps et en heure grâce à un contact quasi permanent avec le service dédié pour ne pas rater le coche. Une subvention de 200,00 € a été attribuée pour l'année 2018.

2^{ème} délibération :

L'assemblée décide de demander une subvention à la municipalité de Lagraulière pour la nouvelle année.

Réalisations :

Exposition :

Une exposition sur les Fêtes de Lagraulière a été réalisée et présentée à la médiathèque aux mois d'août et de septembre.

Elle a ensuite été présentée en octobre à l'EPHAD pendant deux semaines.

Elle a connu un grand succès comme l'ont montré les nombreuses réactions et la fréquentation croissante du site sur lequel elle reste consultable.

Communication :

Des visites de l'église, dont deux de groupes (60 et 80 personnes), ont été organisées en dehors des Journées du Patrimoine.

Site internet

La fréquentation du site Internet est en constante augmentation. On compte plus de 3 000 visites à ce jour, ce qui est très satisfaisant.

Le site est régulièrement enrichi et mis à jour.

Sensibilisation :

Pour les Journées Européennes du Patrimoine, les visites de l'église et du château de Bellefond ont été reconduites et la visite du parc du château a été rajoutée au circuit. Près de 150 personnes les ont faites malgré un temps maussade.

Sites bâtis

Un appel au Mécénat Populaire a été lancé le 8 juillet pour la restauration du Pont des Amoureux. Une convention a été signée entre l'association, la municipalité et la Fondation du Patrimoine lors d'une réunion publique. Ce mécénat complètera les subventions du département et la participation d'entreprises locales.

Prévision d'activités pour 2018

Le président de séance présente les projets pour la nouvelle année :

Sites bâtis :

Les maisons Lacotte et Désaguiller sont de plus en plus en péril.

Le four Chanourdie également.

Les démarches de l'association sont restées vaines

3^{ème} délibération :

L'assemblée décide malgré tout de continuer le suivi de ces édifices.

Chambre des Moines

Sa restauration pourrait être mise en œuvre après la restauration du Pont des Amoureux, en collaboration avec la municipalité et la Fondation du Patrimoine. La municipalité étant maître d'ouvrage, l'intervention pourrait être gérée par l'association.

4^{ème} délibération :

L'assemblée décide de mettre le dossier en sommeil en attendant la restauration du pont.

Pont des amoureux

La réalisation des travaux devrait être effective aux beaux jours, au moment des basses eaux en espérant que les fonds nécessaires seront réunis à ce moment-là.

5^{ème} délibération :

L'assemblée décide de poursuivre l'action engagée et de suivre les travaux.

Sites naturels :

Les abords du pont sont à inclure dans la restauration du pont qui sera lui-même intégré dans le chemin de randonnée « les amoureux de la forêt de Blanchefort ».

6^{ème} délibération :

L'assemblée décide de suivre l'engagement, à l'instar de la restauration du pont.

Communication :

Exposition

Une exposition sur les sites bâtis remarquables de la commune est proposée pour l'été prochain : continuité de la présentation de l'église, présentation du château de Bellefond et de Blanchefort, des mégalithes et des forges. Basée sur une documentation historique, elle sera présentée à la médiathèque sous la même forme que les précédentes afin de conserver une unité des supports et de constituer un fond documentaire.

7^{ème} délibération :

L'assemblée décide de préparer cette exposition et se répartit les tâches.

Echanges

De nouvelles demandes de visites de l'église, hors cadre des Journées du Patrimoine, ont été faites pour 2018.

8^{ème} délibération :

L'assemblée décide d'honorer ces demandes.

Journées du Patrimoine

Les manifestations 2017 seront reconduites en 2018, avec la possibilité de visite du château de Blanchefort.

Une communication commune avec la municipalité sera adressée au Conseil Départemental pour ses publications.

9^{ème} délibération :

L'assemblée valide cette démarche.

Site internet

Le site est à mettre à jour et à enrichir régulièrement par l'apport de nouveaux fichiers.

10^{ème} délibération :

L'assemblée approuve la démarche.

Mémoire

Moulin du Peyrou

Les derniers pans de murs viennent de s'effondrer définitivement.

11^{ème} délibération :

L'assemblée décide de rédiger un témoignage et de le déposer sur le site.

Forge de la Croix Vieille

La forge risque de devenir inaccessible à moyen terme.

12^{ème} délibération :

L'assemblée décide de rédiger un témoignage et de le déposer sur le site, après avoir obtenu l'accord du nouveau propriétaire.

Sensibilisation :**Recettes :**

L'idée est de réaliser certains plats typiques de la cuisine corrézienne (farcidures, millassou, etc...) et de mettre les recettes agrémentées de photos sur le site. Les plats confectionnés seront mangés par tout le monde.

13^{ème} délibération :

Ces rendez-vous n'ont pas pu être tenus par manque de temps mais l'idée n'est pas abandonnée. Une date sera à trouver au printemps.

Menus :

La recherche d'anciens menus de mariages ou autres repas serait également à faire car ils deviennent de vrais documents et sont une forme de mémoire à préserver.

Un fichier des plus remarquables serait déposé sur le site.

14^{ème} délibération :

Cette collecte est approuvée par l'assemblée.

A cours du débat, le président a mis aux voix les délibérations qui ont été adoptées à l'unanimité.

La séance est close à 22 heures 15.

Yvette Farges, secrétaire de séance